

DECRET N° 94-96 du 11 Avril 1994

Portant nomination au Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- VU le Décret N° 91-269 du 3 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- SUR Proposition des Ministres compétents ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Mars 1994.

D E C R E T E :

Article 1er..- Les nominations ci-après sont prononcées :

* Au Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales

- Directeur du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi :
Monsieur Angelo-Rémi AGBOGBE.

* Au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale :

- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Parfait
d'Assomption MEHOU,

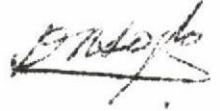
.../...

- Directeur Général de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) : Monsieur Justin GANDJIDON.

Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 11 Avril 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



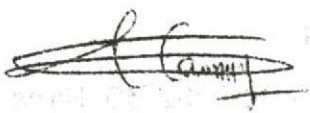
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat,



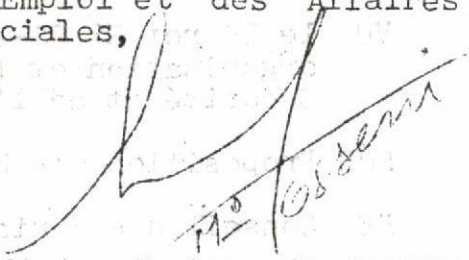
Désiré VIEYRA

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Administration
Territoriale,



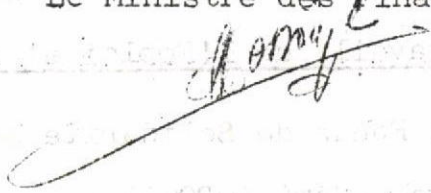
Antoine Alabi GBEGAN

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi et des Affaires
 Sociales,



Kadiatou-Koubourath OSSENI

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 ME 4 MISAT 4 MTEAS 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-CSM-
DCCT 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 3 J.O. 1.-